



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SSR confirme son intention de déployer les activités de la RTS sur le Campus de l'EPFL et l'Etat de Vaud d'acquérir l'immeuble de la RTS à la Sallaz

La SSR, l'EPFL et l'Etat de Vaud ont confirmé aujourd'hui leur intérêt pour un transfert du site de production lausannois de la RTS sur le Campus de l'EPFL et la reprise des bâtiments de la Sallaz par l'Etat de Vaud. Le Conseil d'administration de la SSR et celui des EPF ont chargé leurs équipes de développer un projet concret pour approbation définitive courant 2014. Un concours d'architecture sera lancé au début de l'année prochaine. Les nouveaux bâtiments devraient être inaugurés en 2019.

Le Conseil d'administration de la SSR confirme l'intention de déployer les activités de radio, de multimédia et un studio de télévision de la Radio Télévision Suisse (RTS) à proximité des Hautes Ecoles. Un nouveau site de production tri-médias devrait être construit sur une parcelle actuellement utilisée par l'EPFL. Il comportera aussi des rédactions ainsi que les garages de ses cars radios et HD TV. Le bâtiment RTS de La Sallaz sera quant à lui repris par l'Etat de Vaud, intéressé par de nouvelles surfaces en ville de Lausanne. Le bâtiment de la Sallaz devrait être mis à disposition de l'administration cantonale fin 2018 ou courant 2019.

Sur la base de l'intérêt confirmé des trois parties, les équipes de projet sont chargées de finaliser, durant le premier semestre 2014, les conditions précises de vente de la Sallaz, celles de cession du droit de superficie de la parcelle qui accueillera le futur site RTS, ainsi que les modalités de collaboration entre la RTS et l'EPFL pour présentation et validation aux instances de décision (SSR, Etat de Vaud, Domaine des EPF). En parallèle, la SSR/RTS lancera prochainement un concours d'architecture pour ce futur bâtiment, qui devra s'intégrer dans le campus de l'EPFL et offrir toutes les fonctionnalités de production audiovisuelle.

Pour la RTS, ce projet s'inscrit dans une réflexion stratégique sur l'exploitation de ses bâtiments et de ses studios, qui nécessitent d'importants travaux d'assainissement, à Genève, comme à Lausanne.

Après avoir étudié plusieurs options, la construction d'un nouveau bâtiment est ainsi privilégiée. Cela permettra de développer des activités tri-médias sur un nouveau site à proximité de Lausanne. La position plus centrale des cars de reportages tv, actuellement stationnés à Meyrin, leur faciliteront l'accès à la Suisse romande et au-delà. La RTS maintiendra ainsi sa capacité de production radio, tv et multimédia en Suisse romande, à Genève comme à Lausanne. La construction d'un nouveau bâtiment évitera également d'importantes dépenses pour relocaliser temporairement la production et les collaborateurs pendant des travaux de rénovation.

La proximité entre la RTS, l'EPFL et l'UNIL, favorisera le développement de synergies et de collaborations. Comme par exemple pour la production de l'enseignement à distance, la captation d'événements, la numérisation des archives, des développements communs dans le domaine digital, ou encore le partage de services et d'équipements techniques. « ...Ce projet est très important pour l'avenir de la RTS, qui développe sa présence en Suisse romande à proximité des Universités et des Hautes Ecoles à Genève comme à Lausanne. Il y a de nombreuses relations entre les mandats publics, les institutions universitaires et le service public audiovisuel » relève Gilles Marchand, le directeur de la RTS.

Dans le cadre de sa stratégie immobilière, qui consiste à privilégier la propriété plutôt que la location de locaux pour ses activités administratives, le Conseil d'Etat vaudois a décidé de se porter acquéreur de la Maison de la radio de la Sallaz idéalement située en ville de Lausanne, facilement accessible en transports publics et proche des principaux axes routiers. Cette acquisition représente une opportunité d'autant plus intéressante que des objets de cette envergure, situés en zone d'utilité publique, ne se présentent que très rarement sur le marché de l'immobilier.

L'acquisition de l'immeuble (55 millions de francs) et la densification ainsi que l'adaptation des espaces de travail aux besoins de l'administration cantonale (11 millions de francs) représentent un investissement de 66 millions de francs.

L'importante surface construite, de 17'000 m², permettra de regrouper une partie des services du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et du Département des finances et des relations extérieures dans un environnement adapté à leurs activités. Le déménagement du DFJC aura lieu sur le marché de la location de nombreux appartements dans le quartier de la Cité. Selon le calendrier des chantiers prévus par la RTS, la mise en exploitation de son nouveau site pourrait intervenir en 2018. Considérant les travaux de densification des surfaces et de réaménagement des espaces, le Conseil d'Etat envisage un déménagement en 2019.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 décembre 2013

Gilles Marchand, Directeur RTS, 079 681 71 33 Marco Derighetti, Directeur des Opérations SSR,
031 350 92 52 Pascal Broulis, Conseiller d'Etat (DFIRE) en charge du dossier, 079 440 40 70
Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat (DFJC), 076 583 71 12 André Schneider, Vice-Président
EPFL, 079 434 73 26 Olivier Français, Conseiller Municipal et Directeur des Travaux, Lausanne,
079 332 00 01